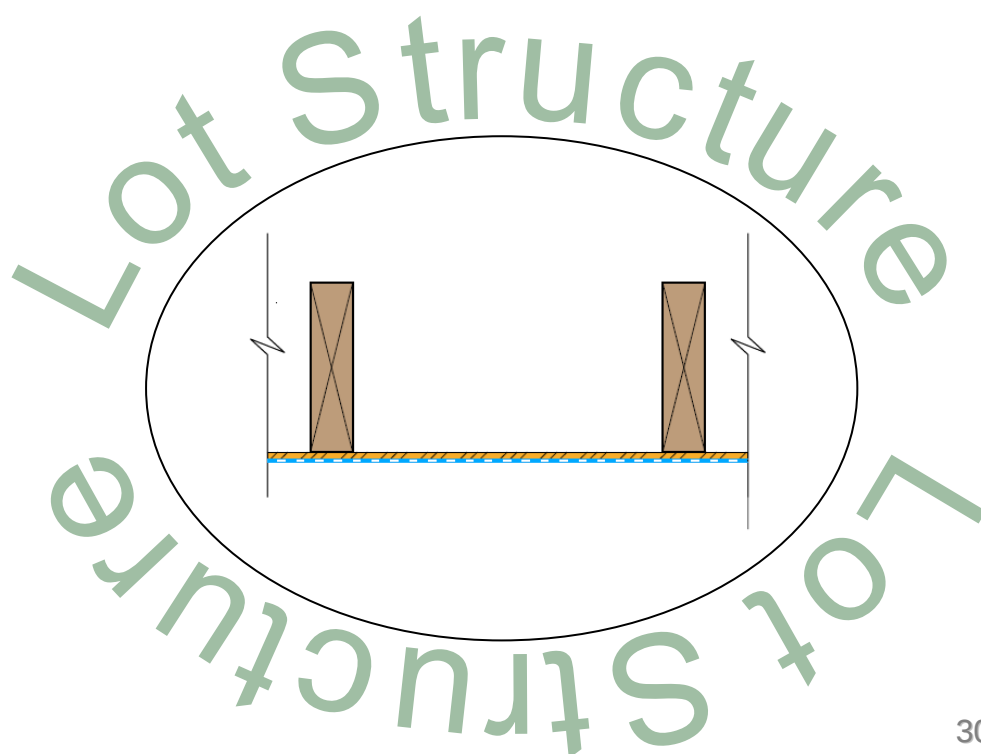


A AIDE A LA REDACTION D'UN CCTP: Prescriptions particulières

FAÇADE OSSATURE BOIS sans exigences globales feu façade Allotissement S



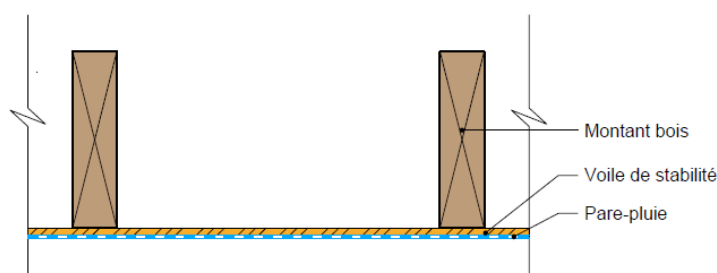
PREAMBULE

Ce document est une aide à la rédaction d'un CCTP et ne doit en aucun cas être considéré comme un modèle de CCTP.

Les schémas suivants donnent pour chaque type de paroi standard référencée dans le Catalogue Bois Construction, les éléments inclus dans un allotissement de type S (Structure).

FOB 1 – isolant en âme

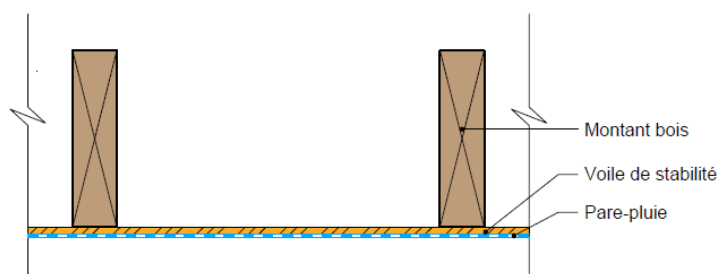
FOB 4 – isolant en âme et complément d'isolant intérieur et extérieur



Allotissement de
type S inadapté

FOB 2 – isolant en âme et complément d'isolant intérieur

FOB 5 – isolant en âme et complément d'isolant intérieur
Voile de stabilité intérieur



Allotissement de
type S inadapté

FOB 3 – isolant en âme et complément d'isolant extérieur

Allotissement de
type S inadapté

ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE

Le cadre normatif des différents éléments est rappelé dans l'Aide à la rédaction d'un CCTP : clauses générales

Réception support

- Se référer au NF DTU relatif au support :
 - o Maçonnerie : NF DTU 20.1
 - o Béton : NF DTU 21 et NF DTU 23.1

Barrière d'étanchéité vis-à-vis des remontées capillaires ou « bande d'arase » (peut intégrer les joints linéaires) :

- Type de barrière d'étanchéité selon CGM du NF DTU 31.4 (bitume modifié SBS, en plastique ou élastomère) qui renvoie notamment aux normes de référence
- Mise en œuvre selon NF DTU 31.4 dont traitement du débord intérieur et interfaces avec le pare vapeur et les joints linéaires d'étanchéité à l'air positionnés sous la semelle basse.
- Principales caractéristiques et description à mentionner :
 - o Découpes
 - o Description et positionnement du ou des joints linéaires

Exemple de rédaction :

- La bande d'arase est conforme au CGM du NF DTU 31.4 (bitume modifié SBS, en plastique ou élastomère).
- La mise en œuvre doit être conforme au CCT du NF DTU 31.4.
- Elle déborde du nu intérieur de l'ossature de la paroi et est plaquée sur le sol pour accueillir le pare-vapeur (faisant également office d'écran d'étanchéité à l'air) qui lui est superposé.
- Pour contribuer à assurer une bonne étanchéité à l'air, des joints d'étanchéité à l'air seront posés en complément de la bande d'arase entre la semelle de la façade ossature bois et la bande d'arase.

Joints d'étanchéité à l'air (pouvant être intégrés dans la barrière d'étanchéité : produit à double fonction)

- Normes de référence
- Description et positionnement

Exemple de rédaction :

- Pour assurer une bonne étanchéité à l'air, des joints d'étanchéité à l'air seront posés en complément de la bande d'arase entre la semelle de la façade ossature bois et la bande d'arase. Leur mise en œuvre est conforme au NF DTU 31.4. Le produit utilisé est conforme au CGM de NF DTU 31.4.

Lisse basse (semelle d'assise) : sur maçonnerie

- Lisse basse (semelle d'assise) selon CGM du NF DTU 31.4 qui renvoie notamment aux normes de référence
- Mise en œuvre selon CCT du NF DTU 31.4
- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner
 - o Dimensions
 - o Humidité (18% selon NF DTU 31.4)
 - o Classement mécanique (C18 ou D18 mini)
 - o Durabilité (compatibilité classe emploi (classe d'emploi 2, 3.b ou 4 voir NF DTU 31.4), résistance aux insectes à larves xylophages)
 - o Dimensionnement selon les Eurocodes
 - o Fixations (normes de référence ou ATE ou AT) (différents types de fixations possibles (voir NF DTU 31.4))

Exemple de rédaction :

- Elle est en bois massif (NF EN 14081) ou en bois massif abouté (PR NF EN 15497).
- La pose doit être conforme au NF DTU 31.4.
- Ses dimensions sont de 45 mm d'épaisseur et 145 mm de largeur.
- Son humidité est au maximum de 18% à la mise en œuvre.
- Elle est en bois classé C18.
- Elle est compatible avec la classe d'emploi 3b (du fait de la perforation de la bande d'arase par les fixations).
- Elle doit être résistante aux insectes à larves xylophages.
- Elle est fixée par des chevilles métalliques selon CCT du NF DTU 31.4.

Montants et traverses Bois Massif (BM) ou Bois Massif Abouté (BMA) :

- Montants et traverses conformes au CGM du NF DTU 31.4 qui renvoie notamment aux normes de références (NF EN 14081-1 pour BM et NF EN 15497 pour BMA)
- Mise en œuvre conforme au CCT du NF DTU 31.4
- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner
 - o Dimensions (épaisseur et largeur à déterminer en fonction de la stabilité mécanique, des contraintes thermiques, acoustiques et incendie)
 - o Entraxe
 - o Humidité du bois ($\leq 18\%$)
 - o Classement mécanique (C18 mini)
 - o Durabilité (compatibilité avec classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages)
 - o Fixation entre éléments d'ossature
 - o Ancrage des parois en rive de planchers (façades filantes avec appui unique en pied (limité à 3 niveaux), façades filantes avec appuis multiples au droit de chaque nez de dalle...)
 - o Fixation de l'ossature sur le support (nez de dalle...)
 - o Réalisation de chevêtre de menuiseries

Exemple de rédaction :

- Les montants et traverses en bois massif de section rectangulaires sont conformes au CGM du NF DTU 31.4 et à la norme NF EN 14081-1.
- Ils doivent faire l'objet d'une certification CTB Sawn Timber ou toute évaluation analogue.
- La pose doit être conforme au NF DTU 31.4.
- Les montants et traverses sont de 45 mm d'épaisseur et 145 mm de largeur et sont posés à 600 mm d'entraxe.
- Ils ont une humidité maximale de 18% au moment de leurs assemblages.
- Ils sont en bois classé C18 minimum.
- Ils sont compatibles avec la classe d'emploi 2.
- Ils doivent être résistants aux insectes à larves xylophages

- L'assemblage entre montants et traverses est assuré par un minimum de 2 pointes crantées, torsadées ou annelées, ou 2 vis, enfoncées dans la pièce support d'au moins une fois l'épaisseur de la pièce à fixer.
 - La façade est filante avec appui en pied. Les panneaux de façades sont repris au droit de chaque nez de dalle par l'intermédiaire d'équerres métalliques positionnées au droit des éléments d'ossature et à chaque extrémité des panneaux. Les équerres doivent être en mesure d'absorber les déformations du plancher en exploitation. Système d'ancrage et entraxe des fixations à justifier (justifications mécaniques selon l'Eurocode 5 (NF EN 1995-1-1)).
 - Les chevêtres de menuiseries extérieures comportent, au minimum :
 - un montant latéral de part et d'autre de l'ouverture, sur la hauteur de l'élément de façade.
 - une traverse d'appui
 - une traverse de linteau
 - des montants d'appui (sous la traverse d'appui, calepinés à la trame des montants d'ossature de la façade ossature bois)
 - une pièce de linteau en renfort éventuel suivant largeur des baies.
- Les linteaux font l'objet d'une justification mécanique et ne présentent pas de flèche (W_{fin}) excédant 1/500 de la portée, sans toutefois dépasser 10 mm.
- La stabilité des linteaux est justifiée, aucune charge ne devant être appliquée aux menuiseries.
 - Il convient de ménager un jeu en périphérie de la menuiserie, conformément aux spécifications de la norme du NF DTU 36.5.

Voile de stabilité :

- Type de panneau selon CGM du NF DTU 31.4 qui renvoie notamment aux normes de référence (NF EN 13986 et normes produits européennes) et des certifications (si existantes)
- Mise en œuvre selon CCT du NF DTU 31.4
- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner:
 - Epaisseur selon NF DTU 31.4
 - Perméance
 - Jeu entres plaques
 - Type de fixation

Exemple de rédaction :

- Panneau OSB 3 de 9 mm d'épaisseur conforme au CGM du NF DTU 31.4, aux normes NF 13986 et NF EN 300 et faisant l'objet d'une certification CTB-OSB3 ou tout autre évaluation analogue.
- La mise en œuvre doit être conforme au NF DTU 31.4.
- Le voile de stabilité devra être résistant aux insectes à larves xylophages
- Un jeu minimal de 4 mm est ménagé entre les plaques.

Bavette de recouvrement :

- Mise en œuvre conforme au NF DTU 31.4
- Caractéristiques techniques de la bavette de recouvrement (épaisseur, matériaux...)
- Pente de la bavette
- Etanchéité de la bavette

Exemple de rédaction :

- La pose doit être conforme au NF DTU 31.4
- La bavette recouvrant l'appui bois est en acier laqué d'épaisseur 0.75mm avec une pente minimale de 10%.
- La géométrie de la bavette est conforme au NF DTU 31.4.
- L'étanchéité de la bavette est réalisée par bande adhésive.

Pare-pluie :

- Pare-pluie selon CGM du NF DTU 31.4 qui renvoie notamment aux normes de référence
- Mise en œuvre conforme au NF DTU 31.4

Aide à la rédaction d'un CCTP – Façade ossature bois sans exigences globales feu façade – Lot Structure

<https://catalogue-bois-construction.fr/>

30/01/2024

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner
 - o Film souple synthétique
 - o Résistance à la diffusion de vapeur d'eau caractérisée par la valeur Sd (lame d'air équivalente)
 - o Durée maximale d'exposition aux intempéries en phase chantier
 - o Sensibilisation à la pose en amont (pour protection du lot en phase chantier)
 - o Niveau d'exigence à la pluie battante
 - o Recouvrements
 - o Débords
 - o Fixations provisoires et définitives
 - o Jointoiement
 - o Traitement de points singuliers, raccords de pare-pluie

Exemple de rédaction :

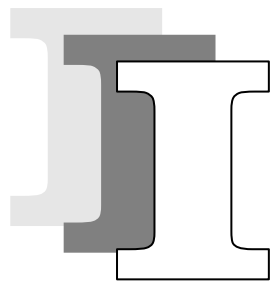
- Film souple synthétique conforme au CGM du NF DTU 31.4 et à la NF EN 13859-2.
- La mise en œuvre doit être conforme au NF DTU 31.4.
- Sa valeur Sd est ≤ 0.18 m.
- Le pare-pluie est prévu pour une exposition de 3 mois en phase chantier (Vieillessement 1000 h UV).
- Il est posé en atelier afin de constituer une protection provisoire avant recouvrement.
- Le niveau d'exigence à la pluie battante est Ee2.
- Les recouvrements horizontaux sont réalisés dans le sens de l'écoulement de l'eau et sont ≥ 100 mm.
- Les recouvrements verticaux sont ≥ 100 mm, pincés sous tasseaux et jointoyés avec des bandes adhésives compatibles.
- La fixation provisoire du pare-pluie est réalisée sur la paroi par des agrafes au droit de chaque montant d'ossature (les agrafes seront recouvertes par les tasseaux supports de revêtements extérieurs ou par rubans adhésifs).

Tolérance des façades à ossature bois :

- Les tolérances sont conformes au NF DTU 31.4
 - o Alignement
 - o Surface
 - o Aplomb
 - o Tolérances dimensionnelles de la structure

Exemple de rédaction :

- Les tolérances dimensionnelles de mise en œuvre des parois verticales doivent être conformes au NF DTU 31.4



INTERFACES SPECIFIQUES

- L'ossature support de revêtement extérieur n'est pas traitée au présent Lot et sera à la charge du lot **REVETEMENTS EXTERIEURS**.
- Des réservations peuvent être à prévoir au droit des nez de dalle afin de permettre la fixation des équerres d'ancrages suivant les solutions retenues. Ces réservations seront à la charge du **lot GROS ŒUVRE**. Une localisation précise de ces réservations devra être communiquée au préalable par le lot **FAÇADE OSSATURE BOIS**.